



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA



D O C U M E N T S D ' I N F O R M A T I O N

Les interventions sur le marché des changes

La valeur externe du dollar canadien est flottante, à l'instar de celle des autres principales monnaies. Le flottement de la monnaie est un élément clé du cadre de conduite de la politique monétaire canadienne, car il aide l'économie à s'ajuster aux chocs et joue un rôle important dans la transmission de la politique monétaire.

Le gouvernement fédéral et la Banque du Canada ne visent aucun niveau particulier pour le taux de change; il leur paraît en effet préférable de laisser le marché en décider. À long terme, le cours du dollar est déterminé par des facteurs fondamentaux, tels le taux de croissance de l'économie et l'inflation au Canada, les taux d'intérêt, la situation financière du pays et la productivité. Le marché évalue ces facteurs en regard de la situation d'autres pays, notamment celle des États-Unis, notre premier partenaire commercial. Comme le Canada est un important producteur de matières premières, la demande de ces produits et leurs prix sur les marchés mondiaux sont également des facteurs déterminants de la valeur du dollar canadien.

Politique d'intervention sur le marché des changes

Le marché des changes est parfois volatil, et il est possible que la Banque du Canada y intervienne au nom du gouvernement fédéral afin de contrer les mouvements déstabilisateurs à court terme du dollar canadien. Toute intervention est régie par la politique

d'intervention sur le marché des changes du gouvernement fédéral, politique établie en consultation étroite avec la Banque du Canada.

Avant septembre 1998, le Canada avait pour politique d'intervenir systématiquement sur le marché des changes afin de contrer de façon automatique les fortes pressions à la hausse ou à la baisse qui s'exerçaient sur le dollar canadien. La politique fut changée en septembre 1998, car on estimait alors que les interventions visant à contrer les mouvements causés par des changements dans les facteurs fondamentaux étaient inefficaces. Le Canada a donc maintenant pour politique d'intervenir sur le marché des changes de façon discrétionnaire, plutôt que systématique, et seulement dans des circonstances exceptionnelles.

Le gouvernement pourrait envisager d'intervenir en cas de défaillance sérieuse à court terme du marché du dollar canadien témoignant d'un grave manque de liquidité (par exemple au cours d'une période où les prix sont extrêmement volatils et où les acheteurs ou les vendeurs désertent graduellement le marché). Une intervention pourrait aussi être considérée si des fluctuations extrêmes (à la hausse ou à la baisse) de la monnaie nationale mettaient sérieusement en péril les conditions nécessaires à une croissance soutenue de l'économie canadienne à long terme; l'objet de l'intervention serait alors de contribuer à stabiliser le cours de la monnaie et de signaler que les autorités sont prêtes à recourir à d'autres mesures au besoin.





D O C U M E N T S D ' I N F O R M A T I O N

Les modalités techniques de l'intervention

Les interventions sur le marché des changes sont menées par la Banque du Canada, à titre d'agent du gouvernement fédéral, en utilisant les réserves publiques de devises détenues dans le Compte du fonds des changes.

Si le gouvernement et la Banque souhaitent modérer la baisse du prix relatif de la monnaie canadienne, la Banque achète sur le marché des changes des dollars canadiens contre d'autres devises, surtout des dollars É.-U., provenant du Compte du fonds des changes. Cet achat contribue à stimuler la demande de dollars canadiens sur le marché des changes et à en soutenir le cours. Afin d'éviter que l'opération n'entraîne une réduction de l'offre de monnaie au pays et ne crée une pénurie de dollars canadiens susceptible de faire monter les [taux d'intérêt](#) au pays, la Banque « stérilise » ses achats en injectant un montant équivalent de dollars canadiens dans le système financier.

Inversement, si le gouvernement et la Banque désirent ralentir le rythme auquel la monnaie nationale s'apprécie, la Banque vend des dollars canadiens provenant de sa propre trésorerie en échange d'autres devises. Elle se trouve ainsi à accroître l'offre de dollars canadiens sur le marché des changes, ce qui freine dans une certaine mesure le mouvement à la hausse de notre monnaie. Pour stériliser l'effet de ces ventes de dollars canadiens (et prévenir des pressions à la baisse sur les taux d'intérêt au pays), elle retire le même montant de dollars canadiens du système financier. Les devises achetées en échange de dollars canadiens sont versées au Compte du fonds des changes.

Lorsqu'une intervention a lieu, une [annonce](#) confirmant le fait paraît dans le site Web de la Banque. Le montant des interventions est indiqué dans le [communiqué](#) que le gouvernement publie tous les mois concernant l'évolution de ses réserves officielles de liquidités internationales.

Nota

1. C'est en septembre 1998 que la Banque est intervenue pour la dernière fois sur le marché des changes afin d'influencer l'évolution du dollar canadien.
2. Le présent document d'information porte sur les interventions visant à influencer les mouvements du dollar canadien. Cependant, le Canada procède parfois à des interventions coordonnées avec d'autres pays afin d'influer sur la valeur d'une monnaie étrangère. Par exemple, en mars 2011, la Banque du Canada et les autorités des États Unis, du Royaume Uni, de l'Europe et du Japon se sont unies pour mener une intervention concertée visant à stabiliser la monnaie japonaise ([communiqué](#)). En septembre 2000, conjointement avec la Banque centrale européenne, la Banque fédérale de réserve de New York, la Banque du Japon et la Banque d'Angleterre, la Banque du Canada est intervenue sur le marché des changes pour soutenir l'euro.
3. Le Compte du fonds des changes se compose d'avoirs en devises (p. ex., dollars É.-U., yens et euros), d'autres avoirs comme les droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international et d'avoirs en or.

Mars 2011

